

Pourquoi la France ne proposera pas de « parapluie nucléaire » à l'Europe

Héloïse Fayet | 6 mars 2024 | ARTICLES | 



Lors de sa visite d'État en Suède fin janvier 2024, le président Emmanuel Macron, dans un [discours](#) à l'université de défense suédoise, a affirmé qu'une « partie de nos intérêts vitaux ont une dimension européenne », ce qui confère une « responsabilité spéciale » à la France, rappelant de ce fait son [discours sur la stratégie de défense et de dissuasion](#) du 7 février 2020.

Si certains commentateurs et [politiques](#) ont pu voir dans cette déclaration une grande nouveauté, voire la mise en place d'un « [parapluie nucléaire](#) » français pour l'Union européenne (UE), à l'image de la dissuasion élargie américaine allouée à l'OTAN, le président s'inscrit en réalité dans une tradition beaucoup plus longue, remontant au général de Gaulle, et qui ne peut être comparée à la dissuasion américaine. La dissuasion nucléaire française continue en effet à relever du concept de « stricte suffisance », avec un nombre de têtes limité, qui n'est pas compatible avec la protection de l'ensemble du territoire européen.

Cependant, on note dans ces discours et cette proposition, qui était rappelée lors de la [présentation](#) de la Revue nationale stratégique 2022, et sous-entendue à la *Munich Security Conference* en 2023 une volonté française de faire émerger une culture stratégique européenne et une meilleure compréhension du rôle de la dissuasion nucléaire française. Cette démarche s'inscrit dans le projet d'autonomie stratégique européenne promu par la France face à un contexte d'incertitude de la politique étrangère

américaine post-2024 et, bien sûr, une pression sécuritaire accrue sur l'Europe du fait de la guerre en Ukraine.

Du fait d'une prévalence du rôle présidentiel dans la dissuasion française et d'un manque de débat dans la sphère publique – que les chercheurs appellent de leurs vœux –, il est difficile de réfléchir au rôle de la dissuasion française dans un contexte européen. Cependant, il est possible d'analyser la proposition française d'une européanisation de sa dissuasion, quatre ans après le discours de l'École militaire, et d'envisager des solutions pour la concrétiser.

L'Europe et la dissuasion nucléaire française, une longue histoire

Si les annonces du président Macron depuis février 2020 sur la dimension européenne des intérêts vitaux français s'inscrivent dans une dégradation du contexte stratégique et un retour des grandes puissances, elles ne sont [pour autant pas nouvelles](#). Comme le décrivait l'historien Georges-Henri Soutou dans son ouvrage *L'Alliance incertaine*, paru en 1996, des projets d'accords trilatéraux sur les applications militaires de l'atome avec l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie sont envisagés en 1957. Le général de Gaulle propose quant à lui une réflexion conjointe avec le Royaume-Uni et les États-Unis pour un directoire à trois de l'OTAN, incluant l'emploi conjoint d'armes nucléaires. Ces projets font long feu, mais Georges Pompidou, puis Valéry Giscard d'Estaing, assument peu à peu des intérêts vitaux français qui ne seraient pas uniquement limités au territoire du pays. Cette imbrication de la France dans le projet européen, et le manque de confiance en la dissuasion élargie américaine mise en œuvre au travers de l'OTAN, motivent le maintien d'un programme nucléaire militaire français, tant il n'était pas certain que Washington soit prêt à se sacrifier pour un pays européen, loin de l'autre côté de l'Atlantique.

La poursuite de la construction européenne, son élargissement, puis la création de la zone Euro, n'ont fait qu'augmenter cette imbrication des intérêts vitaux de la France avec ceux des pays européens. Ceux-ci ne sont d'ailleurs volontairement pas définis afin de maintenir l'ambiguïté de la dissuasion, et éviter qu'un adversaire ne commette une attaque sous le seuil d'une potentielle réponse nucléaire. On peut imaginer, bien sûr, que le territoire français en fasse partie, mais aussi l'intégrité de ses systèmes de télécommunication, d'approvisionnement en énergie, ainsi que le bon fonctionnement des institutions européennes et la dissuasion de toute forme d'attaque cinétique ou non-cinétique d'ampleur contre ces institutions et les pays européens. Dans la plupart des cas, cette dissuasion se recoupe avec celle de l'OTAN garantie par les États-Unis, sauf pour le cas des pays européens non-membres de l'OTAN (Autriche, Chypre, Irlande et Malte). Cependant, la superposition des dissuasions est censée brouiller le calcul stratégique de l'adversaire, et l'expose à de multiples représailles.

Si cette dimension européenne est donc présente – timidement – dès le Livre [blanc](#) de 1972, puis plus ouvertement dans les documents stratégiques qui suivent, le discours sur la politique de défense et de dissuasion du président Macron en février 2020 à l'École militaire représente une étape majeure, car elle s'accompagne de propositions plus concrètes – ou moins abstraites, selon le point de vue. Le président du seul État doté d'armes nucléaires (EDAN) au sein de l'UE depuis le Brexit, confirme ainsi la dimension européenne des intérêts vitaux français, mais appelle aussi les alliés à se familiariser avec cette dissuasion, et à faire émerger une culture stratégique commune. En effet, les premières marches vers une politique de défense européenne, qui pourrait faire une place à la dissuasion française, sont une analyse commune de la menace. Or, comme cela fut démontré aux premières heures de l'agression russe en Ukraine, tous les pays européens ne la partagent pas, ce qui représente un premier blocage.

La proposition n'a, dans un premier temps, rencontré qu'un [intérêt modéré](#) chez les partenaires européens de la France, [notamment l'Allemagne](#). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible entrain : outre le frein logistique de la pandémie de Covid-19, les Alliés maintiennent une forte confiance en la dissuasion élargie américaine, créant ainsi un sentiment de doublon par rapport à l'offre française. La crainte d'effrayer le parrain américain en acceptant une offre française, entraînant possiblement une réduction de l'investissement militaire et stratégique des États-Unis en Europe, apparaît aussi comme un frein. De plus, ce projet est perçu comme le fantasme ancien d'une France autonome par rapport aux États-Unis, [déjà critiqué](#) lors du retrait français du commandement intégré de l'OTAN, puis lors du déploiement de missiles sol-sol Pluton, susceptibles de frapper l'Allemagne de l'Ouest pour sauver la France. On retrouve aujourd'hui cette lassitude face à une posture française excentrique promouvant le concept d'autonomie stratégique européenne, bien que les récentes déclarations de Donald Trump sur le futur de l'OTAN et de la relation transatlantique aient [ravivé le débat](#).

Cette crédibilité de la dimension européenne de la dissuasion française a également été mise à mal par une posture politique ambiguë vis-à-vis de la Russie : si des échanges entre EDAN restent essentiels afin de maintenir la stabilité stratégique et éviter une escalade incontrôlée, et que le signalement stratégique français a été à la hauteur, le manque de préparation de la France face à l'invasion et le refus « d'humilier la Russie » [affiché par le président Macron](#) dans les premiers mois de la guerre a porté un coup dur à la posture française. D'autres déclarations mal maîtrisées, comme l'annonce selon laquelle l'utilisation d'une arme

nucléaire tactique en Ukraine ou dans les pays voisins n'engendrerait pas de réponse nucléaire de la France, ont aussi fait grincer des dents et ont brouillé le message de février 2020.

Cependant, de plus récents discours, face à des publics plus ciblés – par exemple à l'université de défense en Suède –, permettent d'entrevoir un futur pour cette initiative, ainsi que des définitions plus claires de ce qu'elle peut être, et ce qu'elle ne sera pas.

Ce que la dissuasion française à l'européenne n'est pas

Du fait d'une culture de la dissuasion assez absente du grand public (et ce même depuis le retour du fait nucléaire dans les relations internationales) et d'un manque de clarté autour de la proposition présidentielle, l'expression de « dissuasion étendue » a été utilisée [par des députés](#) pour qualifier la proposition d'Emmanuel Macron, en référence à la dissuasion élargie américaine. Cependant, aucune comparaison n'est possible et il paraît improbable de voir la dissuasion française évoluer, à court ou moyen terme, vers un tel modèle.

En effet, la dissuasion française telle que théorisée par ses pères, comme Lucien Poirier ou le général Gallois, repose sur le concept de [stricte suffisance](#) : l'arsenal nucléaire français est soigneusement calibré de manière à pouvoir infliger à un adversaire les « dommages inacceptables » à la hauteur des enjeux d'une attaque sur une « puissance moyenne », telle que se considère la France. Sans avoir les moyens d'un arsenal américain ou soviétique, mais suffisant pour « [arracher un bras à son agresseur](#) », la France fait, pour une fois, preuve d'humilité, et estime l'enjeu de son invasion aux dégâts infligés par les 290 armes nucléaires de son arsenal – même si le nombre de têtes arrivant sur les cibles prédéfinies serait probablement moindres du fait de la défense anti-missile de l'adversaire et de probables défaillances techniques. Ainsi, un arsenal capable d'infliger des dégâts équivalent à l'enjeu de l'ensemble du territoire européen obligerait la France à fortement augmenter son nombre de têtes, ce qui entrerait en contradiction directe avec ses engagements en matière de désarmement. Surtout, un tel effort ne serait pas soutenable sur le plan industriel et financier dans la configuration actuelle de la LPM, ce qui a pu motiver des réflexions sur le financement des armes nucléaires françaises par des pays européens. En revanche, les États-Unis, avec leurs 1 670 [têtes nucléaires stratégiques](#) et une centaine de bombes à gravité déployées en Europe, témoignent clairement d'une volonté de dissuader d'une attaque contre leurs propres intérêts vitaux, mais aussi ceux de ses alliés et partenaires, que l'on comprend communément comme l'OTAN, le Japon, la Corée du Sud et l'Australie.

Outre cette problématique numérique, un partage de l'arme nucléaire n'est pas non plus envisageable et, contrairement aux idées reçues, n'est pas mise en œuvre par les États-Unis. Les bombes B61 stockées dans [plusieurs pays de l'OTAN](#) (Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Turquie) demeurent en effet sous contrôle américain strict : si la décision d'emploi est censée être prise d'un commun accord, seul l'avion à double capacité (*dual capable aircraft*) et son pilote sont de la nationalité du pays où sont déployées ces armes. Ces armes héritières de la guerre froide relèvent donc plutôt du signalement stratégique et, accessoirement, d'un bon moyen pour les États-Unis de vendre des F-35, actuellement les seuls chasseurs compatibles avec la mission DCA, synonyme d'entraînement des pilotes aux États-Unis et de montée en puissance d'une armée de l'air nationale. La transposition de ce modèle à la France, qui sous-entendrait le stockage de missiles ASMP-A (puis d'ASN4G) à l'étranger et une perte de souveraineté sur le seul missile de la composante aéroportée de la dissuasion française (contrairement aux États-Unis qui disposent, en plus de la bombe à gravité, d'un missile LRSO), semble donc peu probable, à moins de développer une autre arme spécifique à la mission – là aussi, une perspective aussi peu soutenable que l'augmentation du nombre de têtes décrite ci-dessus. De plus, même si les arrangements de partage nucléaire ont été [jugés conformes](#) au traité de non-prolifération nucléaire (TNP), cette interprétation est aujourd'hui contestée par la Russie : nul doute que le potentiel stockage de têtes nucléaires françaises à l'étranger rencontrerait également des critiques de la part de puissances contestataires et de militants pour l'abolition des armes nucléaires, tant en France que dans certains pays européens pourtant bénéficiaires de la dissuasion otanienne.

Enfin, la dimension nucléaire de la guerre en Ukraine, où la valeur du caractère nucléaire de l'OTAN a été démontrée par la limitation du conflit au strict territoire ukrainien, qui n'est pas couvert par les garanties de sécurité de l'OTAN, a renforcé l'attrait de l'alliance. La [Finlande](#) et la Suède ont explicitement motivé leur décision d'adhésion par l'accession à la dissuasion élargie américaine, malgré une longue tradition de désarmement, voire d'opposition aux armes nucléaires.

Ce qu'une dissuasion française européanisée pourrait être

Cependant, cette primauté de la dissuasion élargie américaine chez les voisins européens et otaniens laisse une place à la France, qui est même indirectement encouragée par Washington. En effet, face à la montée en puissance de l'arsenal nucléaire chinois, qui pourrait atteindre les 1 000 têtes stratégiques à l'horizon 2030, les États-Unis se voient confrontés, pour la première fois depuis le début de l'âge nucléaire, à la nécessité de dissuader deux puissances quasi égales – [deux pairs](#) – simultanément. Si une remise en cause de la dissuasion élargie en Europe n'est pas à l'ordre du jour – tout du moins pas sous une administration démocrate –, force est de constater que la situation ouvre une fenêtre d'opportunité pour la France de se replacer dans le contexte stratégique européen, en respectant quelques règles.

Cette proposition de dissuasion française à l'européenne doit en effet se faire dans une humilité dont la France a malheureusement peu coutume lorsqu'il s'agit de politique étrangère, en plus d'un soupçon permanent des partenaires de la France vis-à-vis d'un égoïsme français, et du risque élevé d'inconstance : comme le souligne [la presse allemande](#), si le président Macron se montre aujourd'hui favorable à une ouverture de la dissuasion française, il est peu probable qu'un successeur d'extrême droite en 2027 demeure sur la même ligne. L'arrivée à la Maison Blanche de Donald Trump en 2016 fut ainsi pour Paris un grand moment de « je vous l'avais bien dit » afin de promouvoir l'autonomie stratégique européenne, dont elle serait évidemment la cheffe de file. Malgré la nécessité renouvelée de [se prémunir contre un second mandat](#) de Trump, les ambitions semblent aujourd'hui plus modestes, probablement face au constat que, dans le contexte de la guerre en Ukraine, les pays européens ne peuvent pas rivaliser avec le soutien apporté par les États-Unis, faute d'unité stratégique et de capacité de production industrielle. Ainsi, au lieu de contester l'OTAN, dont l'attractivité se renforce de jour en jour, il serait plutôt temps de faire enfin émerger un pilier européen au sein de l'Alliance, en soulignant l'autonomie de décision dont peut disposer la France grâce à ses armes nucléaires, mais sans arrogance excessive et sans égoïsme affiché.

Sur le modèle de l'épaulement entre forces conventionnelles et forces nucléaires mis en valeur dans le discours du Président et dans la Revue nationale stratégique 2022, une réflexion sur l'apport des armes nucléaires françaises au développement des armées de chaque pays membre peut être amorcée. En effet, la [dissuasion nucléaire](#) française ne peut faire face à toutes les menaces et n'a pas pour vocation d'empêcher tous les conflits, mais bien de protéger les intérêts vitaux. Des [forces conventionnelles robustes](#) sont donc nécessaires pour prévenir un contournement de la dissuasion par le bas, par exemple au travers de modes d'action « hybrides » comme la Russie en est familière. Ainsi, la dissuasion nucléaire française et sa dimension européenne peuvent apporter une liberté de mouvement supplémentaire aux armées des États européens et de l'UE, en les assurant que leurs intérêts vitaux sont couverts par la dissuasion nucléaire (tant de la France que de l'OTAN) et qu'ils peuvent se concentrer sur le bas et le moyen du spectre. De plus, étant donné que la dissuasion française exige une excellence des filières de l'industrie de défense concourant à cette œuvre commune, une partie du savoir-faire pourrait aussi être mis au service des membres de l'UE.

Une telle synergie exige une confiance entre les États membres, et une appréciation commune de la menace. Or, force est de constater que les États frontaliers de la Russie, comme la Pologne, les pays Baltes ou la Roumanie, n'ont pas la même évaluation du risque que l'Espagne ou Malte. Au travers du financement d'initiatives stratégiques, la France pourrait ainsi œuvrer à la consolidation d'une appréciation commune de la situation et d'une culture stratégique partagée, tout en respectant les divergences des alliés. Une meilleure représentation de la France dans des forums internationaux (Helsinki Security Forum, Munich Security Forum, GLOBSEC), dans les instances de décision de l'OTAN, ainsi que le soutien à des initiatives de centres de recherche et de réflexion, irait en ce sens.

Enfin, sur le plan militaire, de nombreuses pistes restent à explorer pour une meilleure intégration des pays européens dans la dissuasion française, et vice-versa. Afin de faciliter l'émergence d'un pilier européen dans l'OTAN, la France pourrait rompre avec sa tradition d'exclusion volontaire du Groupe de planification nucléaire, et demander un statut d'observateur, tout en [participant aux missions de soutien conventionnel](#) à la mission nucléaire (*Conventional Support for Nuclear Operations*, anciennement SNOWCAT), voire à la mission STEADFAST NOON, bien que les forces aériennes françaises soient déjà très sollicitées. À l'inverse, il convient d'encourager des participations étrangères aux exercices Poker (simulation de raid nucléaire), comme ce fut le cas récemment avec la [présence d'un avion ravitailleur italien](#). À moindre coût, des officiers pourraient également embarquer au sein des aéronefs, ou assister aux exercices depuis la base de commandement de Taverny. Le rayonnement de la dissuasion nucléaire française peut se faire au travers de visites de la base de l'Île longue et des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, à l'image d'une délégation du NAC en avril 2023 – une démarche qui avait déjà cours au temps de la guerre froide afin de promouvoir cette dissuasion indépendante et démontrer les capacités françaises. Enfin, proposition plus iconoclaste mais plus crédible qu'un éventuel partage de la dissuasion française en stockant des ASN4G à l'étranger, il est aussi possible d'envisager une « européanisation » d'un escadron des Forces aériennes stratégiques, dont les pilotes seraient formés par la France, à l'image d'une mission DCA otanienne mais dont l'ensemble des têtes seraient conservées sur le territoire national.

Conclusion

En conclusion, l'affirmation du président Macron en février 2020 sur la dimension européenne des intérêts vitaux français, réitérée depuis, représente une opportunité pour la France de promouvoir une voix singulière au sein de l'Union européenne et d'affirmer la nécessité d'une défense européenne des intérêts européens, mais à condition d'adopter une posture plus humble, et d'accompagner ces déclarations par des propositions concrètes. Alors que des élections à haut enjeu en Europe et aux États-Unis se profilent en 2024, et que la guerre en Ukraine ne semble pas près de se terminer, il est temps de passer à la vitesse supérieure, en prenant garde à ne pas sortir de la route.

Photo : [Wikipédia](#)

— . — — . — . — . .

Héloïse Fayet

Héloïse Fayet (@[HFayet](#)) est chercheuse au Centre des études de sécurité de l'Ifri et responsable du programme de recherche Dissuasion et prolifération. Ses travaux portent principalement sur les questions nucléaires : doctrines des États dotés, prolifération au Moyen-Orient et en Asie du Nord-Est, impact des nouvelles technologies sur la dissuasion, etc. Elle s'intéresse également aux nouvelles méthodes de prospective stratégique, et à la compétition stratégique au Moyen-Orient. Elle est déléguée générale de *Women in International Security* (WIIS) France et membre du *Younger Generation Leaders Network on Euro-Atlantic Security* (YGLN).

Comment citer cette publication

Héloïse Fayet, « Pourquoi la France ne proposera pas de "parapluie nucléaire" à l'Europe », *Le Rubicon*, vol. 4, 6 mars 2024 [<https://lerubicon.org/pourquoi-la-france-ne-proposera-pas-de-parapluie-nucleaire-a-leurope/>].